



Appel à action : 22 jours pour libérer Salah Hamouri

Description

Par Addameer, le 5 février 2018



Pour la plupart d'entre nous, l'occasion d'avoir un impact direct semble quelque chose de lointain et d'inaatteignable. Le monde paraît suivre distinctement sa propre logique et l'occupation se poursuit sans être entravée par les désirs de ceux qu'elle écrase. Nous avons actuellement peu de temps pour avoir quelque impact sur un monde qui paraît bien trop souvent hors de notre contrôle.

Le 28 février 2018 verra la fin de l'ordre de détention administrative de notre collègue Salah Hamouri. Il aura passé 6 mois en prison, sans charges ni procès, selon un processus qui peut se renouveler indéfiniment.

En se fondant sur le secret de l'information, on a déclaré que Salah était une menace pour la sécurité de l'occupation. Laissant de côté le raisonnement ambiant comme quoi l'occupation est en fait la principale cause de toute menace sécuritaire contre elle-même, aucune preuve ni réclamations n'ont été portées contre Salah. Les seuls arguments présentés concernaient des événements

qui avaient eu lieu 12 ans auparavant.

Depuis cette époque, Salah est marié et est devenu père. A cause de son travail et de ses activités militantes en faveur des droits de l'Homme, les autorités d'occupation ont refusé un visa à sa femme française et à son fils, obligeant Salah à faire des voyages aller-retour entre la France et la Palestine pour avoir un contact physique avec sa famille.

Salah a sacrifié plus que la plupart pour rester sur sa terre natale et pour se battre pour la cause des droits de l'Homme et sa dignité fondamentale.

Il s'agit d'un appel vers tous ceux qui se sont impliqués jusqu'ici dans la campagne pour Salah à nous aider pendant ces trois prochaines semaines. Le risque est très grand que Salah ne soit pas libéré à la fin du mois et que nous voyions son ordre administratif renouvelé pour une période additionnelle.

Dans ce cas, de nombreuses actions, pétitions et textes à propos de Salah et des défenseurs des droits de l'Homme en général seront mis en place.

Ce que nous vous demandons, c'est que vous vous assuriez de suivre nos informations sur les réseaux sociaux, de les partager autant que possible, de signer les pétitions, de contacter les preneurs de décisions compétents et que vous fassiez autant de bruit que possible à ce sujet. Les hashtags à utiliser sont : #FreeSalah et #Liberezsalah.

Vous aurez plus de détails ici le 28, mais en substance, nous avons 22 jours pour nous assurer que l'ordre de détention administrative de Salah ne soit pas renouvelé.

Traduction : J. Ch. pour l'Agence Média Palestine

Source : [Addameer, association de défense des prisonniers et des droits de l'Homme](#)

date créée

2018/02/08